

## **District de Maine et Loire de Football**

Liste des clubs de District pouvant obtenir, sur leur demande écrite, un ou deux joueurs supplémentaires suivant le cas, titulaires d'une licence frappée du cachet «Mutation» dans les équipes de Ligue ou de District de leur choix définies pour toute la saison avant le début des compétitions (application des dispositions de l'article 45 du statut de l'Arbitrage).

Cette mesure est valable pour toute la saison 2018 – 2019.

### **1 muté supplémentaire**

Bauné Val Baugeois ES  
Brion JS  
Chamocé USSCA  
Denée Loire Louet ES  
Le Fief Gesté FC  
St Germain Val Moine FC  
St Lézin AS Mauges  
St Martin Aviré Louvaines  
St Melaine s/ Aubance OS  
Val d'Erdre Auxence

### **2 mutés supplémentaires**

Situation au 15 juin 2018